



**UPF
Vallée du
Rhône-Loire**

Union
syndicale
Solidaires

TOUS ENSEMBLE, LE 19 NOVEMBRE, RECONSTRUISONS NOTRE COLLECTIF DE TRAVAIL !

Des restructurations pas sans conséquences ...

Nous le constatons tous les jours, les situations de travail sur les chantiers de l'UPF VRL deviennent de plus en plus « compliquées », voire dangereuses.

De restructuration en restructuration, l'organisation du travail change sans que la direction prenne réellement la mesure du mal-être qu'elle génère.

Du haut de leurs bureaux du siège, rien ne leur paraît impossible et attention à ceux qui se plaindraient ou qui contesteraient le bien-fondé, l'efficacité ou la sécurité des organisations du travail. La sanction, les pressions sont au détour du chemin...

Avec la suppression massive du personnel, ce sont aussi les boucles de rattrapages sécurité qui ont été massivement supprimées, pas d'analyse de risques sérieuses, pas de retour d'expérience impartial et opérationnel des restructurations...

Si dans un premier temps, le sérieux et le professionnalisme des agents ont pu compenser cet affaiblissement général du niveau de sécurité, aujourd'hui, l'effet d'accumulation de ces mêmes restructurations met réellement nos agents en danger au quotidien. Pas une semaine ne se passe sans qu'on frôle le quasi-accident pour le personnel dans les triages ou pour les circulations ferroviaires. Pas une semaine sans qu'on découvre au détour d'un retour d'expérience ou en échangeant avec les équipes, des situations de travail ou des erreurs qui auraient pu entraîner un accident ferroviaire.



...Avec des IRP efficaces, mettons fin aux abus de la direction !

Aujourd'hui, les instances représentatives sont ignorées et régulièrement bafouées par la direction. Entre des réunions de délégués du personnel vidées de leur sens et des CHSCT sans efficacité, ce sont bien les cheminot(e)s du site qui paient les pots cassés. Et tout cela au nom de quoi ?

Au nom de la recherche constante d'économies sur le dos de ceux qui font la production au quotidien.

Avec SUD-Rail, il est temps de leur dire stop !

Il est temps de leur dire d'aller chercher leurs économies ailleurs !

Oui, il est temps de faire entendre notre voix, de défendre nos droits. Le droit de ne pas venir au boulot la boule au ventre, le droit de travailler en sécurité et dans de bonnes conditions. Si certains ont abandonné, à SUD-Rail nous pensons que tous ensemble, il est encore possible de changer les choses. Pour cela, soutenez SUD-Rail et participez à reconstruire notre collectif de travail !

Ensemble, avec SUD-Rail, arrêtons cette chevauchée démente de la productivité à tout prix, aux économies faites sur les personnels qui entraînent des conséquences graves au quotidien



Le 19 Novembre, vous voterez aussi Pour défendre notre réglementation du travail !

Avec la mise en œuvre de la libéralisation du rail par la loi du 04 août 2014, les élections professionnelles du 19 novembre tombent à un moment crucial pour l'avenir des cheminot-e-s. Cette élection est vitale pour la suite car nous sommes à la croisée des chemins.

Située 1an 1/2 après la Réforme Ferroviaire, ces élections professionnelles vont se tenir alors que nous ne savons toujours pas quelle convention collective et quel accord d'entreprise s'appliqueront au 1^{er} juillet 2016, date butoir théorique de la négociation sociale sur la réglementation appelée à remplacer le RH0077.

Et c'est donc bien le résultat des élections du 19 novembre qui fixera la représentativité des organisations syndicales et leur permettra de peser ou pas dans la négociation des futures conditions d'emploi des cheminots des 3 EPIC mais aussi de l'ensemble des travailleurs du rail.

Alors la question que doit se poser chaque cheminot aujourd'hui est : à qui faites-vous confiance pour négocier vos futures conditions d'emploi et de travail ?

La règle des 30 % et des 50 %

A ce jour, les règles de représentativité pour la signature d'une convention collective ou d'un accord d'entreprise sont les suivantes : pour signer, il est nécessaire que la (ou les) signature(es) des organisations syndicales qui valident cet accord représentent 30% des voix aux élections professionnelles. Pour que cet accord (ou la convention collective) ne s'applique pas, il est nécessaire qu'il soit dénoncé par des organisations syndicales qui représentent au moins 50% des suffrages.

A ce jour, l'équilibre des forces est le suivant :

CGT : 35,64% / SUD-Rail : 16,99% / UNSA : 22,98% / CFDT : 14,70 %.

A la lecture de ces résultats électoraux de 2014, chacun l'aura donc compris, les équilibres sont précaires et en cas d'abstention massive, nous pourrions tous nous retrouver à la merci de la direction et de ses partenaires lors des négociations sur nos conditions de travail.

il faut se déplacer massivement aux urnes le 19 novembre

Vous comprenez aisément que, dans ce contexte, voter et prendre position est indispensable. L'abstention qui a progressé aux dernières élections n'est plus de mise, chacun doit par son vote CE exprimer son intention pour l'avenir, pour son avenir. Revenir 50 ans en arrière comme le souhaitent la direction et ses partenaires ou enclencher la voie du progrès social avec SUD-Rail, tel est le choix qui s'offre aujourd'hui aux salariés des 3 EPICS. Avec SUD-Rail, vous avez la garantie que nous ne signerons pas d'accords au rabais au titre du moindre mal. Avec SUD-Rail, vous avez la garantie qu'il n'y aura pas tromperie sur la marchandise, nous continuerons à agir dans la transparence et dans l'intérêt des salarié(e)s comme nous l'avons toujours fait.

**Alors, NE VOUS ABSTENEZ PAS,
prenez position et VOTEZ SUD Rail !**

QUI VEUT LA PEAU DU RH0077?



POUR GAGNER UNE RÉGLEMENTATION
DU TRAVAIL AU MOINS ÉGALE AU RH0077

LE 19 NOVEMBRE

CHOISISSEZ BIEN
VOS DÉLÉGUÉS...



Solidaires

VOTEZ
Sud Rail

www.sudrail.fr
federation-sudrail@wanadoo.fr

Le 19 novembre, vous élierez

QUAND EST-CE
QU'ON VOTE ?

Le Jeudi 19/11/2015,
avant 17h00

QUI EST-CE QUI VOTE ?

Tout agent (cadre permanent, contractuel, ...) travaillant (à plein temps ou temps partiel) à la SNCF depuis au moins trois mois (c'est à dire embauché (e) au plus tard le 19/08/2015).

OU EST-CE QU'ON VOTE ?

Pour l'UPF VRL, il y a un seul site de vote.
SALLE DE CONFERENCE
BATIMENT PRINCIPAL
DE SIBELIN

Malgré le fait que les protocoles prévoit de favoriser le vote physique, la direction de l'UPF n'a rien mis en place pour les agents des autres sites.
Donc si vous voulez faire entendre votre voix, pensez aussi à voter par correspondance

Le vote par correspondance

Les agents postés où n'ayant pas de bureau de vote à proximité reçoivent le matériel pour voter par correspondance. Le vote physique doit être privilégié!

Ce matériel se compose de :

- ➔ Un bulletin par liste présentée et par vote (c'est à dire un certain nombre de bulletins bleus, roses, verts et bulles) pour le CE et les DP ; ainsi que pour le CA et le CS
- ➔ Une enveloppe vierge par vote (une bleue, une rose, une verte, une bulle) ;
- ➔ Une deuxième enveloppe par vote (une bleue, une rose, une verte, une bulle) sur laquelle sont indiqués vos noms, numéro de CP, grade, UT... ;
- ➔ Une troisième enveloppe par type d'élection (une pour le CER, une pour les DP, blanche cette fois ci...) en **POST Réponse**.

Pour voter, il faut :

- a) Choisir un bulletin (SUD-Rail) ;
- b) Le placer dans l'enveloppe vierge de même couleur. Ne rien inscrire sur cette enveloppe !
- c) Placer cette enveloppe dans l'enveloppe de même couleur sur laquelle se trouve vos noms, numéro de CP... et signer cette deuxième enveloppe dans le cadre au dos.
- d) Placer cette deuxième enveloppe dans l'enveloppe affranchie correspondante (enveloppes bleue et rose signées dans « l'enveloppe **Post réponse** » pour le CE Fret, enveloppes bulle et verte signées dans « l'enveloppe **Post réponse** » pour les DP).
- e) Procéder de façon identique pour les votes CA (jaune vif) et CS (orange vif)...
- f) Enfin, envoyer le tout par la Poste (le + tôt possible pour que ça arrive avant le 19/10).

Ce matériel sera envoyé au plus tard le 6/11 pour CA et CS et le 9/11 pour CE et DP.
En cas de non réception, contacter rapidement un délégué SUD-Rail!

vos représentants DP-CE et CA/CS

ATTENTION !

il y a 3 bureaux de votes (un pour le Comité d'Entreprise CE, un pour les Délégués du Personnel DP, un pour le Conseil d'Administration et le Conseil de Surveillance), et dans chaque bureau de vote, 2 urnes (une pour l'élection des titulaires, une pour les suppléants CE/DP) et une pour le CA et pour le CS!

Il faut voter 6 fois au total :

- ➔ pour l'élection des titulaires au Comité d'Entreprise,
- ➔ pour l'élection des suppléants au Comité d'Entreprise,
- ➔ pour l'élection des Délégués du Personnel titulaires,
- ➔ pour l'élection des Délégués du Personnel suppléants.
- ➔ pour l'élection du Conseil d'Administration de Mobilités
- ➔ pour l'élection du Conseil de Surveillance



Chaque vote est identifié par une couleur :

- ➔ bleue pour les titulaires au Comité d'Entreprise,
- ➔ rose pour les suppléants au Comité d'Entreprise,
- ➔ bulle (beige) pour les titulaires Délégués du Personnel,
- ➔ vert pour les suppléants Délégués du Personnel.
- ➔ Jaune vif pour les autres salariés au CA
- ➔ Orange vif pour les autres salariés au CS

Le vote physique, le 19 novembre

Le vote a lieu sur le temps de travail : c'est à la direction de s'organiser (remplacement des agents) pour vous permettre d'aller voter (en cas de problème, appeler un délégué: Tél. SUD Rail 04.78.38.15.08).

Il suffit de mettre le bulletin que vous avez choisi dans l'enveloppe de même couleur (le passage dans l'isoloir est obligatoire), et de mettre le tout dans l'urne correspondante.

ATTENTION : une pièce d'identité est nécessaire pour voter.

Le fait de voter par correspondance n'empêche pas de revoter physiquement le 19/11, dans ce cas, seul le vote physique est pris en compte.

Il n'est pas possible de faire voter quelqu'un d'autre à sa place !!

Le fait d'annoter un bulletin annule ce dernier.

Même si vous êtes sûr d'être présent le jour du vote, votez par correspondance pour plus d'assurance. De la même façon, si vous avez voté par correspondance, venez voter physiquement. Faites entendre votre voix !!

ATTENTION !

Le fait de ne pas respecter une des étapes entraîne l'annulation du vote ! C'est bête, mais à chaque élection, un certain nombre de bulletins ne sont pas pris en compte pour cause d'oublis...

**Sud
Rail**

Pénibilité, où est le résultat de la politique QVT ? !

Des installations devenues vétustes, des pistes et itinéraires envahis par des herbes folles, des postes ou des locaux sales et délabrés, des radios de manœuvre en mauvais état, des éclairages HS...

Ces dysfonctionnements connus contribuent à augmenter la pénibilité, tout comme les horaires atypiques, la multiplication des tâches, les intempéries.

L'amélioration des conditions de travail, la pénibilité liée à l'allongement des carrières et au regard de notre pyramide des âges vieillissante restent des sujets dont nos pseudos managers ne se soucient pas du tout !

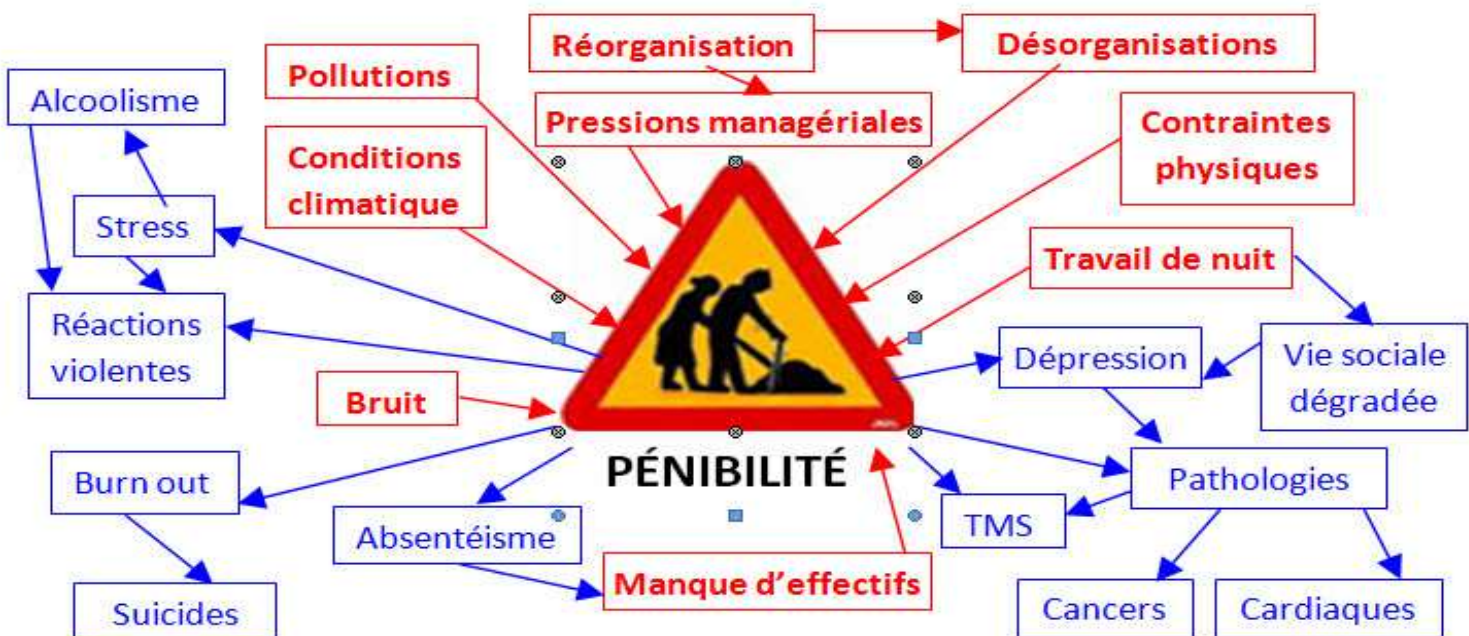
Les nouvelles organisations de travail avec l'accumulation de nuit et l'isolement sont les plus difficiles en termes de pénibilité, entraînant une dette de sommeil du fait de difficultés d'endormissement et une perte de sommeil paradoxal. Le respect des délais, la gestion des aléas, les enjeux de sécurité, le management agressif porté par des DPX souvent eux aussi en souffrance et soumis à la pression de leurs hiérarchie, la solitude, accentuent ces phénomènes qui peuvent avoir des conséquences très graves sur la santé physique et mentale des agents.

La pyramide des âges est toujours inversée. Le manque d'adaptation de postes de fin de carrière, les réformes des retraites avec l'allongement de l'activité et la pénibilité souvent mal prise en compte rendent le travail toujours plus pénible pour des agents vieillissants...

Ce ne sont pas les questionnaires QVT qui vont redonner du baume au cœur aux agents, on le sait, les budgets « qualité de vie au travail » sont dévoyés ou utilisés pour remplir les obligations légales d'employeur ! Preuve en est le refus constant de la direction de fournir le détail de ces budgets. On est donc très éloigné de l'esprit d'améliorer la qualité de vie au travail...

La pénibilité, ses causes et ses conséquences, c'est ça :

L'engrenage infernal de la pénibilité (schéma non exhaustif)



La direction doit assumer ses responsabilités et prendre les mesures nécessaires pour la réduire voire la supprimer... il en va de la santé des cheminots

Qui est moderne ? Qui est « réformiste » ? Pas forcément ceux qu'on croit !

Les revendications SUD-Rail qui sont portées par l'ensemble des candidats SUD-Rail vont dans le sens de la modernité et du progrès social, au contraire des ID low-cost de la direction et de ses partenaires syndicaux qui voudraient nous faire revenir 100 ans en arrière...

Les revendications SUD pour le Fret, c'est :

- ⇒ **La reconnaissance des agents de manœuvre par l'embauche à la qualification C.**
- ⇒ **Le glissement immédiat de 3 positions pour tous et un déroulement de carrière vers la PR 15 pour les CRML.**
- ⇒ **Permettre à chaque cheminot du Fret d'avoir un vrai parcours professionnel, valorisant et non-contraint.**
- ⇒ **Refuser de se laisser enfermer dans les nouveaux métiers du Fret qui ne permettront plus d'évoluer vers d'autres filières métiers du groupe public ferroviaire.**
- ⇒ **Imposer aux patrons le respect leurs obligations en termes de prévention et d'amélioration de la sécurité.**
- ⇒ **Mettre les moyens nécessaires pour assurer une formation continue de qualité, gage de sécurité et de déroulement de carrière satisfaisant.**
 - ⇒ **Aller vers une reconquête des marchés par secteur géographique et plus vers ce découpage par produits mortifère pour l'activité.**
 - ⇒ **L'embauche au cadre permanent de l'ensemble des contractuels.**
- ⇒ **Refuser une politique d'accompagnement social vers le moins-disant, car d'autres solutions sont possibles.**
- ⇒ **Mutualiser les moyens de production entre les activités pour garantir l'emploi et la continuité territoriale du ferroviaire, que ce soit pour le voyageur ou pour le Fret.**

Chaque candidat SUD-Rail portera ces revendications !

VOS CANDIDATS SUD-Rail SUR LA DP 5 / UPF VRL

Collège Exécution Sédentaire

SABY SERGE CRLO Gare Fret Sibelin	COSTA Mickaël AMVKM Gare Fret Vénissieux
ARRIGONI JC AMVKM Gare Fret Sibelin	Thierry MONET AMVKM Gare Fret St Rambert
Cyril VIRICEL AMVKM Gare Fret Veauche	LEPLAT Pierre AMVKHM Gare Fret de Sibelin

Collège Maitrise

GUIX Mathilde TTMV Gare Fret sibelin	GUILLAUME Laurent CSRMV Gare St Etienne
BROSSARD Stéphane TTMVH UE sibelin	HERAIL Olivier CSRMVH Gare Fret Sibelin

Collège Exécution Conduite CRML

JOURNOUD Jean Pierre CRMLP Sibelin	ADDARIO Sébastien CRML Vénissieux
---	--



**LE 19 NOVEMBRE,
FAITES LE CHOIX D'UN
SYNDICALISME DÉMOCRATIQUE,
ET ENGAGÉ AUX COTÉS DES
CHEMINOTS !**

**VOTEZ ET FAITES VOTER
POUR VOS CANDIDATS
SUD-RAIL !**